

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
Communautaires

Mont Lozère et Goulet, le 26 novembre 2021

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

**le vendredi 3 décembre 2021 à 14 heures 00 – Salle polyvalente de Saint-Etienne du Valdonnez**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 3 septembre 2021
- Donner acte des décisions prises en vertu de la délégation donnée au Président
- Modification de l'affectation des résultats sur le budget 2020
- Décisions modificatives budgétaires
- Répartition des charges de personnel sur les différents budgets
- Reconduction d'emplois :
  - o Animateur ALSH (emploi PEC)
  - o Gestion de la halle des sports et services techniques
  - o Gardiennage pour la déchetterie du Bleymard
- Création d'emplois :
  - o Ingénieur revitalisation de territoire
- Modification d'un emploi d'adjoint administratif territorial
- Révision des conventions de mise à disposition de personnel
- Mise en place du RIFSEEP pour de nouveaux cadres d'emploi
- Fixation du montant de remboursement des frais de repas du personnel
- Autorisation de signature du contrat territorial de ruralité, de relance et de transition écologique (C2RTE)
- Contrats éducatifs locaux (validation des subventions 2020-2021 et vote des subventions 2021-2022)
- Avis sur la modification des statuts de l'EPTB Ardèche
- Signature d'un groupement de commande dans le cadre du GSO Cévennes
- Résidence thermique : transfert de subventions avec la commune de Mont-Lozère et Goulet
- Questions diverses

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président,  
Jean de LESCURE

